

BULLETIN DE LA SOCIETE FRANÇAISE D'EGYPTOLOGIE - 89 Octobre 1980

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

# RÉUNIONS TRIMESTRIELLES COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Nº 89 Octobre 19	980
Assemblée générale du 25 octobre 1980	2
Informations:	
Archives Champollion	13
Archives Saint-Ferriol	12
Centenaire de la mort d'Auguste Mariette	12
3° congrès international des égyptologues (1982)	15
MH. RUTSCHOWSCAYA: Scènes de vendanges: une tapisserie d'époque romaine	10
C. LEBLANC : Le dégagement de la tombe de Ta- Nedjemy : une contribution à l'histoire de la Vallée	
des Reines	3.
Liste des thèses VII	50

Droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

## 25 Octobre 1980

La séance est ouverte à 17 h 05 sous la présidence de M. Jean Leclant, assisté de M. Jean Yoyotte. En l'absence de M. Michel Gitton, M<sup>me</sup> Michelle Thirion, secrétaire par intérim en 1980, assure le secrétariat de la séance.

### Nouveau bureau

Le comité de la Société d'égyptologie s'est réuni le samedi 18 octobre à 15 h 15. Etaient présents : M<sup>mos</sup> et M<sup>mos</sup> Bonneau, Le Corsu, Letellier, Posener-Krieger, Rutschowscaya, Thirion, Ziegler ; MM. Barguet, A. Bernand, E. Bernand, Goby, Laroche, Lauer, Leclant, Posener, Roche, Valeur, Vernus, Viaud, Yoyotte. Etaient excusés : MM. Beaufort, M. l'Abbé Cazelles, le R. P. du Bourguet, MM. J.-Cl. Goyon, Grimal, Gutbub, Mariaux, Masson, Maystre, Vercoutter. Etaient en mission : M<sup>mo</sup> Desroches-Noblecourt, MM. Christophe, Daumas, Golvin, Lauffray.

MM. Jean Yoyotte, Pascal Vernus et Guy Beaufort étant respectivement démissionnaires des fonctions de président, secrétaire et trésorier, il est procédé à l'élection d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Avaient donné procuration MM. J.-Cl. Goyon, Grimal et Masson. M. Leclant déclare ne pas prendre part au vote.

Résultat du scrutin : Nombre de votants : 22 ; Suffrages exprimés : 21.

### Sont élus:

Président : M. Jean Vercoutter, 20 voix ;
Président par intérim : M. Jean Leclant, 21 voix ;
Secrétaire : M. Michel Gitton, 21 voix ;
Trésorier : M<sup>me</sup> Claude Abélès, 21 voix.

M. Leclant assure donc les fonctions de président pour quelques mois, jusqu'au retour définitif en France de M. J. Vercoutter, actuellement directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, avec l'assistance de M. J. Ph. Lauer et M<sup>me</sup> P. Posener-Krieger, vice-présidents élus le 20 octobre 1979.

## Approbation du procès-verbal de la précédente assemblée générale

Aucune observation n'est formulée à propos du procèsverbal de l'assemblée générale du 20 octobre 1979, tel qu'il a été diffusé dans le BSFE 86 (octobre 1979), p. 3-6 : le procèsverbal est adopté.

## Membres excusés

M<sup>ne</sup> Barrier, M<sup>ne</sup> Desroches-Noblecourt, M<sup>ne</sup> Le Corsu; M. l'Abbé Cazelles, M. Carapalis, M. Christophe, P<sup>r</sup> Daumas, le R. P. du Bourguet, M. Gitton, M. Golvin, M. J.-Cl. Goyon, P<sup>r</sup> Grimal, P<sup>r</sup> Gutbub, M. Haeny, P<sup>r</sup> Heerma Van Voss, M. James, M. Mariaux, P<sup>r</sup> Maystre, P<sup>r</sup> H. W. Müller, P<sup>r</sup> Patané, D<sup>r</sup> Robine, M. Vandersleyen, M. Van Haarlem, M. Vercoutter.

### Nouveaux membres

M. M. Bon, M<sup>me</sup> I. Bonnet, M<sup>me</sup> Delange-Bazin, M<sup>me</sup> Dulos, M. J. Erbes, M<sup>me</sup> Faucherre, M. Galiba, M. Monier, M. Salah el-Naggar, M<sup>me</sup> de Saint Hippolyte, M<sup>me</sup> Silvestre, Les Amis

de l'Histoire, The British Museum (Department of Egyptian Antiquities), le Comité du Souvenir Champollion à Figeac.

Le président J. Leclant remercie les adhérents qui ont acquitté leur cotisation : la Société compte 663 membres dont la cotisation est à jour ; un contrôle portant sur quatre années a été fait en 1980, et plus de deux cents non-cotisants ont été radiés après avertissement.

#### Renouvellement d'un tiers des membres élus du comité

Extrait du procès-verbal de la réunion du comité de la Société française d'égyptologie le 18 octobre 1980 :

« M<sup>me</sup> Le Corsu avait attiré l'attention, sur le fait que l'élection, le 20 octobre 1979, de quatre personnes appelées à remplacer des membres étus décédés ou reconnus membres de droit, venait perturber le renouvellement automatique par tranche des membres élus. M. Yoyotte propose la rotation en faisant proroger ces personnes dans leur mandat par l'assemblée générale. L'ordre des élus sur les bulletins de vote du 25-10-1980, implique que, cette année, M. le Préfet Roche (remplaçant M. L. A. Christophe) et M. B. de Leusse (remplaçant M. Dumarçay) soient proposés à l'assemblée générale comme membres renouvelables et prorogés pour trois ans.

N. B. — Lors du scrutin d'octobre 1982, M. E. Laroche (remplaçant M. Allier) et M. P. Viaud (remplaçant M<sup>me</sup> Le Corsu) pourront être proposés de même comme membres renouvelables par prorogation pour trois ans. »

Résultats du scrutin: 125 bulletins de vote dont 2 par procuration; sont réélus M. l'Abbé Cazelles, directeur d'études à l'EPHE, 122 voix; M. le Préfet Maurice Roche, 118 voix; M. Charles Maystre, professeur honoraire à l'université de Genève, 123 voix; M. Claude Schaeffer, membre de l'Institut, 123 voix; M. Bruno de Leusse, Ambassadeur de France, 119 voix.

## Rapport financier

M. Jean Yoyotte rend hommage à M. Beaufort, Directeur de la Compagnie générale cinématographique, qui, malgré de multiples obligations professionnelles, assura pendant onze ans la fonction de trésorier de la Société française d'égyptologie. M. Beaufort, empêché, s'étant excusé, M. Yoyotte lit le rapport financier.

# RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER Exercice 1979-1980

DÉPENSES		RECETTES	
Remboursement à Librai-	- 1	Cotisations	76 785,62
rie Klincksieck et Masson		Vente Bulletins anciens	1 921,00
Services des RdE dues		Vente RdE	722,59
aux membres bienfaiteurs	3 985,29	Dons (M. Yoyotte)	1 600,00
Impression des BSFE 84,		Souscription 2 Congrès	16 457,00
85, 86, 87-88	34 138,35	Subvention ministère des	
Frais de déplacement des conférenciers	1 000,00	universités Excédent des subventions	25 000,00
Rétribution projection-		SFE à l'AIE (2° Congrès)	8 219,50
niste	420,00		6
Subvention SFE à l'AIE Reversement à l'AIE,	1 0000,00	william and the second	
souscription 2° Congrès Reversement à l'AIE, subvention ministère des	16 457,00	The state of the s	
universités	25 000,00		
frais divers)	9 887,12		
Frais postaux	13 827,90		
Frais banque	556,04		
Commémoration Mariette Subvention à la biblio- graphie égyptologique an-	1 930,00		
nuelle	1 000,00		
radiological, was no	118 201,70		
Excédent de recettes	12 504,70		
the section of a	130 705,71	o manuscup d	130 705,71

#### ACTIF NET

Banque Rothschild	37 404,34 1 232,00 562,35
caisse (Regie u avaire)	39 199,35

L'actif net de 39 199,35 se justifie de la façon suivante :

Actif net au 30-09-79	26 695,34
Excédent de recettes de l'exercice 1979-1980	
	39 199,35

Les charges financières de l'exercice 1979-1980 étaient importantes; d'une part, restaient à régler des dépenses afférentes à l'exercice 1978-1979 : impression et diffusion des BSFE 84, 85, 86, entraînant un supplément de frais postaux (dont les tarifs ont augmenté en 1980) et de frais de secrétariat; d'autre part il fallait imprimer et diffuser les BSFE de 1980 et rembourser à l'éditeur les volumes de la Revue d'égyptologie 31 dus aux membres bienfaiteurs. En sus, la Société était solidairement responsable avec l'Association internationale des égyptologues du déficit laissé par l'organisation du congrès de Grenoble. L'équilibre financier a pu être maintenu par des mesures d'économie (c'est pourquoi les BSFE 87 et 88, mars-mai 1980, ont été réduits à un seul fascicule) et par une rentrée de fonds que devait assurer une campagne systématique de rappel de cotisations.

L'actif au 30-09-80, auquel s'ajoute depuis cette date jusqu'au 24-10-80, la somme de 9 200 F qui représente des arriérés de cotisations en cours de recouvrement, permettra de couvrir les dépenses encore afférentes à l'exercice 1979-1980 : impression et diffusion du BSFE 89, et remboursement de la RdE 31 qui sera distribuée aux membres bienfaiteurs et d'assurer la participation de la Société à la commémoration du centenaire de la mort d'A. Mariette.

M. Leclant remercie M. Yoyotte et M<sup>me</sup> Thirion dont l'effort persévérant a permis de maintenir l'équilibre financier de la Société sans restreindre ses activités. Il exprime également sa reconnaissance aux membres de la Société qui ont répondu nombreux à la souscription ouverte pour le Congrès de Grenoble : la somme de 16 457 F a pu être réunie, résultat appréciable qui a conforté les pouvoirs publics dans leur volonté d'aider la Société. En effet le CNRS, le ministère des Affaires étrangères, la ville de Grenoble, l'Université des

sciences sociales de Grenoble II, ont réglé des factures pour un montant de : 11 660,11 F. Enfin, le ministre des Universités a accordé une subvention de 25 000 F.

Les promesses obtenues il y a maintenant un an se sont concrétisées et la situation est si bien réglée que l'Association internationale des égyptologues a pu reverser à la Société française d'égyptologie la somme de 8 219,50 F. M. Leclant a tenu à remercier personnellement les souscripteurs. D'autre part M. Yoyotte excipant d'un article des statuts qui permet au président de la Société d'inscrire comme membres d'honneur des personnes ayant rendu d'éminents services à la Société, a placé au nombre des membres d'honneur:

M<sup>me</sup> Alice Saunier-Seité, ministre des Universités;

- M. Guillemin, chargé de mission à la direction générale des Relations culturelles;
- M. Laronde, vice-président de l'Université des sciences sociales de Grenoble II;
- M. Pouilloux, directeur scientifique au CNRS;
- M. Schwartzbrod, conseiller municipal de la ville de Grenoble, délégué aux musées;
- la bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble ;

ainsi qu'un certain nombre de personnes et d'institutions de France et de la R.A.E. dont le concours est précieux pour l'égyptologie française.

## Relèvement du taux des cotisations et du prix des Bulletins anciens

- M. Leclant annonce que le comité a jugé nécessaire d'augmenter le taux des cotisations qui est fixé à :
  - 80 F pour les membres titulaires;
- 50 F pour les lycéens, les étudiants et les boursiers étrangers.

(l'abus fait du terme « étudiant » nous oblige à préciser que sont « étudiants » les personnes de moins de 26 ans bénéficiant des avantages sociaux accordés par les universités et établissements assimilés). 280 F pour les membres bienfaiteurs.

Le relèvement du taux de la cotisation de membre bienfaiteur reste modeste, provisoirement du moins; nous voulons par là reconnaître et encourager le soutien régulier que les membres bienfaiteurs apportent à la trésorerie de la Société, et surtout à la publication de la *Revue d'égyptologie* dont ils sont les abonnés. Leur nombre, 150 en 1980 (cf. la liste donnée dans le *BSFE* 87-88 et complétée ci-après), est considérable pour une revue savante, et constitue un élément favorable au regard du CNRS qui n'aide que les publications bien suivies. Nos adhérents seront prévenus en temps utile lorsque la cotisation de membre bienfaiteur devra être réajustée.

Le prix des *BSFE* anciens passe à 12 F le numéro simple, 24 F le numéro double, à partir du 1° janvier 1981; une remise de 25 % est consentie pour tout achat d'au moins 40 numéros.

Aucune objection n'est présentée à propos du rapport financier, ni à propos du relèvement des cotisations et du prix de vente des *BSFE* anciens.

### Nouvelles de la Société

Du Canada, annonce M. Yoyotte, nous est parvenu un court-métrage, tourné par M. J. J. Castillos, membre de la Société, pendant l'exposition Toutankhamon à Toronto et intitulé *Tutmania*; le film montre le comportement des visiteurs et de la ville entière à cette occasion et les préoccupations des égyptologues y apparaissent avec le recul que donne le regard critique du cinéaste.

Le centenaire de la mort d'Auguste Mariette sera célébré à Boulogne-sur-Mer tout au long de l'année 1981. La Société française d'égyptologie organisera au début d'avril 1981, en plus des réunions statutaires, une séance consacrée à cette commémoration.

En ce qui concerne le lot de Grammaires de Champollion proposé aux amateurs (BSFE 85, p. 4), M. Leclant n'a obtenu aucune précision: néanmoins, il continue à inscrire les demandes et avertira les acquéreurs éventuels lorsque l'affaire pourra être conclue.

M. Lauer a décidé que la maquette du complexe monumental de Djoser serait construite à Saqqara; elle permettra aux visiteurs sur place de comprendre la nature et la raison d'être de ce monument.

Rappelons qu'une médaille a été frappée en Égypte pour commémorer les 50 ans de travaux de M. Lauer; les membres de la Société peuvent acquérir cette médaille par souscription au prix de 100 F (et non 160 F comme il a été imprimé par erreur dans le *BSFE* 87-88), à verser à M. J.-Cl. Degardin, Cabinet d'égyptologie, Collège de France.

Le volume 31 de la *Revue d'égyptologie* paraîtra en décembre 1980 ; le volume 32 est à l'impression ; le volume 33 est en préparation et la table des matières déjà bien remplie.

## Nouvelles de l'égyptologie

La publication des *Actes du II<sup>e</sup> Congrès* est en préparation. Le **III<sup>e</sup> Congrès égyptologique international** aura lieu à Toronto du 2 au 11 septembre 1982.

Nous avons appris avec intérêt la création à Figeac du Comité du Souvenir Champollion: l'association a pour objet la sauvegarde de la maison Champollion à Figeac, et la création, dans cet immeuble, d'une musée à la mémoire de Jean-François Champollion et de son frère Jacques Joseph.

Plusieurs expositions vont illustrer dans les mois à venir certains aspects de l'Égypte ancienne et des activités de l'égyptologie française. Rappelons que la ville de Boulogne-sur-Mer organise deux expositions en l'honneur d'Auguste Mariette. Le musée des Beaux-arts de Calais présente « La vie au bord du Nil au temps des pharaons » avec le concours du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, du 20 novembre 1980 au 23 février 1981; Calais accueille aussi, pendant la même période, l'exposition « En Égypte au temps de Flaubert » réalisée par Kodak Pathé,

qui était à Rouen de juin à septembre 1980. A Paris, en mai 1981, la direction des Musées de France exposera « Cent ans de fouilles françaises en Égypte », où figureront en bonne place les fouilles de l' Institut français d'archéologie orientale. Cet Institut célèbre précisément en 1981 son centenaire que marqueront au Caire diverses manifestations: table ronde, expositions de photographies, etc.

L'Association internationale pour l'étude de la préhistoire égyptienne organise pendant l'année 1980-1981 des séances de travail portant sur l'étude des civilisations pré-dynastiques. S'adresser au siège de l'AIEPE, Musée de l'Homme, Paris.

Le journal Al Ahram a signalé, au mois d'août 1980, la découverte à Port-Saïd de quelques fragments inscrits au nom d'Horemheb.

M. Yoyotte expose ensuite le programme que la ville de **Boulogne-sur-Mer** s'est donné pour célébrer une « **Année Mariette** » : se reporter à la note **Informations**, *infra* p. 12.

#### Communications

- M<sup>me</sup> M.-H. RUTSCHOWSCAYA: Scènes de vendanges: une tapisserie d'époque romaine.
- M. C. LEBLANC: Le dégagement de la tombe de Ta-Nedjemy: une contribution à l'histoire de la Vallée des Reines.

La communication de M<sup>\*\*\*</sup> Rutschowscaya a été suivie d'une intervention de M. Noël Duval et de M. C. Leblanc.

La séance est levée à 19 h 15.

## MEMBRES BIENFAITEURS 1980 (suite)

M<sup>III</sup> BEILIN M<sup>III</sup> LABRIQUE
Abbé H. CAZELLES P<sup>I</sup> H.-W. MUELLER
M. COULON M. PARANT
M<sup>IIII</sup> CRÉPON-THEBAUX M. PECOIL

Pr DERCHAIN M" PEREZ-DIE M. DUTEIL M" SAUNERON M. GOLVIN M. VERNUS M. GUYTARD M. VILLANOVA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN, Caen UNIVERSITY LIBRARY, Cambridge BIBLIOTHEK DER RIJKSUNIVERSITET, Groningue AMERICAN RESEARCH CENTER IN EGYPT, Le Caire INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, Le Caire INSTITUT SUISSE DE RECHERCHES ARCHITECTURA-LES ET ARCHÉOLOGIQUES, Le Caire INSTITUT DE PAPYROLOGIE ET D'ÉGYPTOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE III, Lille THE BRITISH MUSEUM, Londres BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DU LOUVRE, Paris

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE, COLLÈGE DE FRANCE, Paris

SOPRINTENDENZA PER LE ANTICHITA EGIZIE, Turin

Note. — Nous remercions l'un des membres bienfaiteurs de la SFE, M. Gérard Paul, qui a bien voulu assurer les fonctions de secrétaire adjoint auprès du nouveau bureau.

#### INFORMATIONS

### **Archives Champollion**

M<sup>me</sup> Chateauminois, héritière de ces archives et de la demeure des Champollion à Vif, où elle avait reçu amicalement l'A.I.E. en septembre 1979, a accordé à la Bibliothèque municipale d'étude et d'information de Grenoble (3, boulevard Maréchal-Liautey, B.P. 1095 R.P. - F-38021 Grenoble Cedex) la possibilité de microfilmer les soixante-seize volumes d'archives manuscrites qui sont conservés dans la maison familiale. Trente-et-un volumes étaient déjà photographiés en décembre 1980 et M. P. Hamon, conservateur de la bibliothèque grenobloise espère que ce programme d'enregistrement sera terminé en décembre 1981.

### Archives Saint-Ferriol

Jadis confié pour l'étude à l'Abbé Tresson, le journal que Louis de Saint-Ferriol (1814-1877) avait tenu de son voyage en Égypte (1841-1842) était resté en dépôt au musée des Beauxarts de Grenoble. Au lendemain du 2º Congrès international des égyptologues, grâce aux bons soins de M. P. Hamon, M<sup>100</sup> de Fleuriau, héritière des Comtes de Saint-Ferriol, a fait don de ce manuscrit inédit à la Bibliothèque municipale de Grenoble. Une autre partie des archives provenant du même voyageur dauphinois, qui avait abouti à l'Institut d'égyptologie de Lyon — notes et correspondance concernant ses passages en Italie, en Grèce et au Proche-Orient et un portefeuille contenant quelques dessins — vient d'être identifiée et classée par M. J.-C. Goyon.

## Centenaire de la mort d'Auguste Mariette

Il est peu de questions touchant l'archéologie monumentale, l'art ou l'épigraphie égyptienne qui n'amènent à se référer à une trouvaille ou à un écrit d'Auguste Mariette (1821-1881). Le programme de nos réunions de 1980 anticipait en quelque sorte sur l'ouverture de l' « Année Mariette ». En juin étaient présentées, à partir de documents conservés au Louvre les extraordinaires inscriptions où un Onnophris racontait ses aventures sur les parois d'une chapelle que Mariette avait exhumée en 1850 durant la longue marche qui le conduisait au Sérapeum (BSFE 87-88, p. 31 sqq.). A la même séance (ibid., p. 46 sqq) on tentait de donner réponse à une question que le créateur du service égyptien des antiquités avait posée quand, publiant les notes qu'il avait rassemblées sur Karnak, de 1858-1875, il s'interrogeait sur

« les 572 statues représentant uniformément la déesse à tête de lionne » qui auraient décoré, supposait-il, le temple de Mout (Karnak, Étude topographique et archéologique, p. 15). Précédemment, on avait fait le point au sujet de la « Taïa », ce merveilleux visage de femme que le premier mûdir des Antiquités avait rapporté de Karnak au Musée de Boulaq et dont il était, à juste titre, entiché (BSFE 87-88, p. 18 sqq.) et proposé une lecture originale d'une stèle royale de Ramsès IV, que Mariette avait découverte à Abydos et publiée (ibid., p. 14 sqq.).

M<sup>me</sup> Christiane Desroches-Noblecourt et M. D. Vieville, conservateur du musée des Beaux-arts et de la dentelle ont offert une préface à cette « Année Mariette » en dédiant à Mariette l'exposition La vie au bord du Nil au temps des Pharaons qui, de novembre 1980 à février 1981 aura été présentée à Calais, voisine de Boulogne-sur-Mer, ville natale de Mariette.

Cependant, à Boulogne-sur-Mer, dans la patrie même de Mariette, la Mairie et l'Office municipal de la culture (OMCB) ont étalé sur toute l'année 1981 une série abondante et diversifiée de manifestations. Le 8 janvier, au Caire, en présence de l'état-major de l'Organisation des antiquités égyptiennes (OAE), de M. l'Ambassadeur de France et de nombreuses personnes qu'avait réunies le centenaire de l'IFAO, trois croix fleuries aux couleurs égyptiennes envoyées par MM. le ministre de la Culture, le président de l'OAE et le directeur du Musée, étaient déposées sur le mausolée de Mariette-Pacha, tandis que M. Christian Lefebvre, représentant M. le maire de Boulogne, et le deuxième conseiller de l'ambassade de France y déposaient une gerbe bleu-blanc-rouge au nom de la ville de Boulogne. Cérémonie brève, silencieuse, émouvant rappel de la cérémonie du 17 mars 1904, où le maire de Boulogne s'était joint aux autorités égyptiennes et aux représentants de la France, lorsque la dépouille du fondateur du musée du Caire fut transférée dans le jardin du musée et inauguré le monument qui domine son sarcophage.

Le 18 janvier, anniversaire de la mort de Mariette, tombait cette année un dimanche que Boulogne consacra entièrement à célébrer son illustre égyptologue, sur les hauteurs de la vieille ville pavoisée de drapeaux français et égyptiens. Son Excellence Abd el-Ahad Gamal el-Dîne, conseiller culturel de la RAE à Paris y représentait l'Égypte : inauguration d'une exposition riche en documents inédits, consacrée à « Mariette-Pacha, citoyen boulonnais » due à la science et au dévouement de M. Jacques Cassar ; inauguration d'une plaque apposée sur le socle de la statue de Mariette ; distribution de la médaille com-

mémorative au cours d'une réception durant laquelle le maire, M. Guy Lengagne et Son Excellence Gamal el-Dîne ont rappelé le courage et le dévouement grâce auxquels Mariette avait établi en matière de recherche scientifique et de patrimoine archéologique une coopération franco-égyptienne et resserré entre nos deux nations et nos deux civilisations des liens d'une franche amitié.

Le programme boulonnais de l'OMCB n'a fait que commencer, s'accompagnant de toute une animation culturelle s'adressant aux lycéens (concours d'affiches, travaux divers) et au grand public :

#### Conférences:

— M<sup>me</sup> Christiane Desroches-Noblecourt, conservateur en chef du département des antiquités égyptiennes au musée du Louvre sur « Les trésors de la reine Ahhotep », date à préciser.

 M. François Daumas, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier sur « Mariette et le temple de Dendera », le

19 février 1981.

— M. Jean Vercoutter, directeur de l'IFAO sur « Auguste Mariette et la découverte du Sérapéum de Memphis », le 23 juin 1981.

— M. Jean Yoyotte, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études sur « Mariette et le musée de sculpture tanite », le 19 novembre 1981.

## Expositions:

— « Mariette-Pacha citoyen boulonnais », à la bibliothèque municipale, 18 janvier-12 mars 1981.

— « L'Égypte dans les collections régionales », musée des Beaux-arts et d'archéologie, été 1981.

Exposition philatélique.

 Présentation de l'exposition photographique réalisée par le Centre franco-égyptien de Karnak.

Colloque international sur le thème « L'Égypte et la mer », le 10 et 11 octobre 1981, avec la coopération de l'université de Lille III pour l'édition des actes du colloque.

#### Cinéma:

Festival du film égyptien contemporain.

— Présentation des films respectivement réalisés par M. Jean-Pierre Torond « Sur les traces de Mariette » et par Yves Schneider « Auguste Mariette ».

— Présentation de divers films consacrés à l'Égypte pharaonique.
Jean Yoyotte.

## 3º Congrès international des égyptologues (1982)

Le Canada recevra le 3° Congrès international des égyptologues en 1982; le congrès est organisé par The Society of Egyptian Antiquities en collaboration avec l'Association internationale des égyptologues, the Royal Ontario Museum et the University of Toronto. M. Jeff Freeman, au nom du Committee for the Third International Congress of Egyptology, nous prie d'insérer le communiqué suivant:

« Pour la première fois, les membres canadiens de l'A.I.E. recevront le 3° Congrès international d'égyptologie. Le congrès se tiendra du 5 au 12 septembre 1982 au Skyline Hotel à Toronto

(Canada).

On s'attend à ce que 700 à 800 délégués soient présents au congrès qui a lieu tous les trois ans.

L'organisation du congrès en est encore à ses débuts mais à ce jour, deux thèmes ont été retenus : « L'archéologie de l'Égypte » qui donnera lieu à 32 rapports sur les activités en cours ; le second thème : « Philologie égyptienne » comprendra 32 communications concernant la linguistique, les inscriptions et la littérature.

Les délégués auront la possibilité de présenter leurs propres communications au congrès sur des sujets s'étendant à l'histoire pharaonique, l'histoire de l'art et de l'architecture, le monde méditerranéen, l'Égypte gréco-romaine.

Pendant la semaine que durera le congrès, une excursion d'une journée fera découvrir aux délégués une partie du Sud de l'Ontario.

Les informations concernant les conférences et la réservation d'hôtel seront données ultérieurement. »

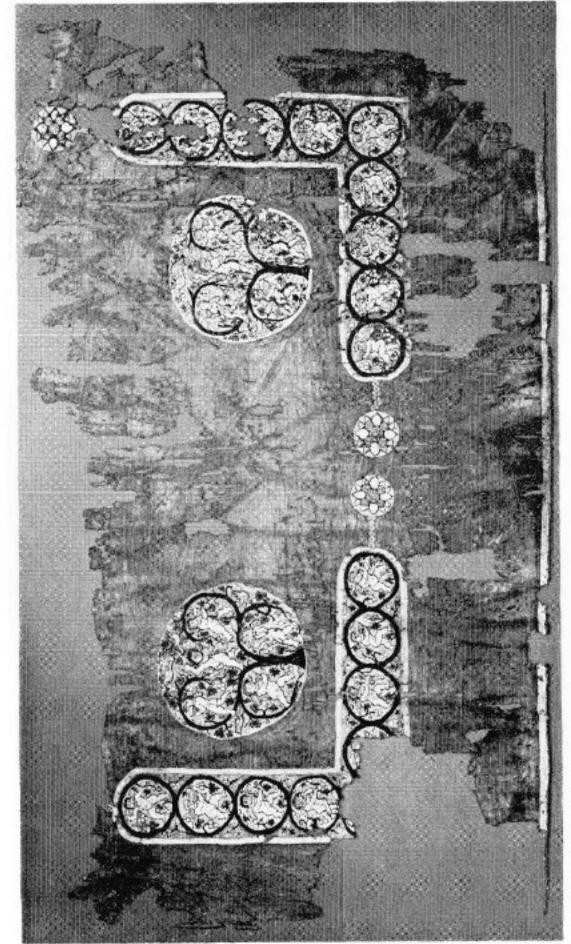
# SCÈNES DE VENDANGES : UNE TAPISSERIE D'ÉPOQUE ROMAINE

Marie-Hélène RUTSCHOWSCAYA

La collection des tissus coptes du département des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre est certainement l'une des plus importantes puisqu'elle forme un ensemble de plus de 3 000 pièces réparties sur environ dix siècles. Les premiers « arrivages » de tissus coptes dans les musées européens remontent à l'Expédition d'Égypte de 1798 à 1801, mais c'est à l'Exposition Universelle de 1900, où furent présentées au grand public ces « curieuses » étoffes, qu'elles firent véritablement leur première apparition.

Le noyau et la plus grande partie de la collection sont formés par le produit des fouilles, les autres modes d'acquisition s'effectuant soit par dons soit par achats.

C'est en 1979 que le musée du Louvre a acquis par achat la tenture en tapisserie présentée ici¹ (fig. 1). Dans son ensemble la collection du Louvre offre une très bonne illustration de l'évolution des techniques et des styles du III° au XII° siècle ap. J.-C.². Néanmoins la période la plus ancienne n'était représentée que par des pièces, quoique de grande qualité, de petites dimensions, mais qui pouvaient, à l'origine, avoir fait partie de grands panneaux. Malheureusement la pratique, aussi bien antique que moderne, de découper les zones décorées, nous retire bien souvent toute possibilité de retrouver leur destination. En revanche notre pièce pré-



Tenture aux amours vendangeurs. Tupisserie. Musée du Louvre. IIF-IV<sup>\*</sup> s. (cliché du musée)

sente l'avantage non seulement de ses dimensions imposantes (longueur totale 1,62 m; hauteur totale 97,5 cm), mais également d'avoir conservé, malgré de multiples lacunes, sa composition originale.

Il s'agit manifestement de la partie inférieure d'une tenture dont la seule extrémité subsistante est bordée d'un liséré jaune souligné d'un cordonnet. On remarque le long de la bordure gauche un reste de lisière qui permet de reconstituer la largeur approximative de la pièce (sans doute environ 1,65 m), alors que sa hauteur est impossible à déterminer.

La composition générale de la décoration, en revanche, peut être précisée : deux orbicula (médaillons) sont logés dans les angles formés par deux galons disposés en équerre. Le musée du Louvre possède un célèbre tissu trouvé par A. Gayet à Antinoé (fig. 2), le « Châle de Sabine » (VI<sup>e</sup> siècle),

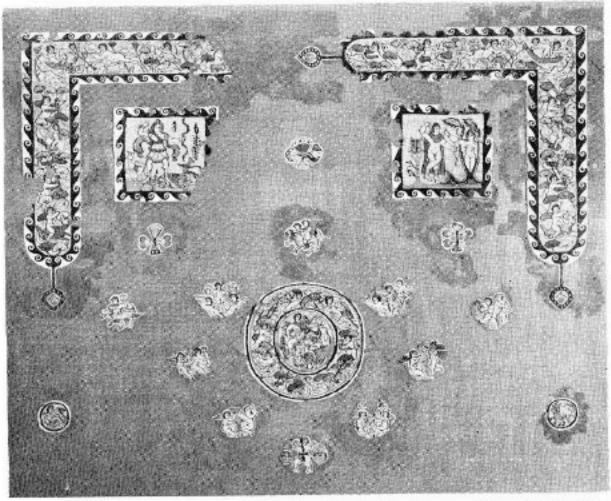


Fig. 2. — Châle de Sabine. Tapisserie. Musée du Louvre. VI<sup>c</sup> s. (cliché du musée).

dont la disposition des décorations, avec quelques variantes, rappelle beaucoup notre tenture. Là, il s'agit de la partie supérieure d'un châle dans lequel, par chance, subsistent, en outre, un *orbiculum* central, ainsi que de petits éléments décoratifs parsemant tout le champ de la pièce.

Or, on retrouve des compositions identiques sur des tentures reproduites sur des mosaïques de Ravenne du VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. A Saint-Vital (fig. 3) Abel et Melchisedech présentent

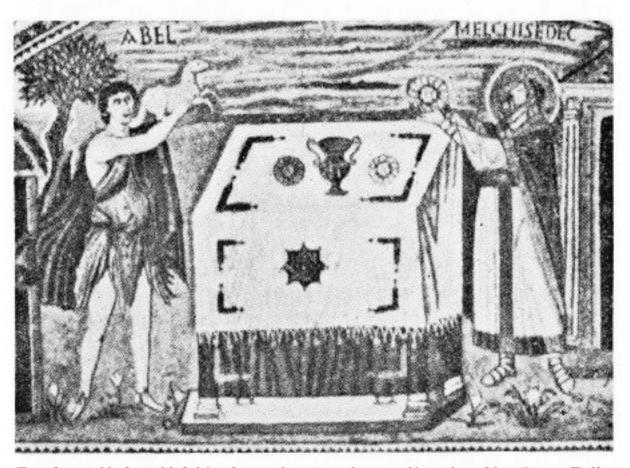


Fig. 3. — Abel et Melchisedec présentant leurs offrandes. Mosaïque. Eglise Saint-Vital, Ravenne. VI<sup>e</sup> s. (d'après Van Berchem et Clouzot).

leurs offrandes au-dessus d'un autel recouvert d'une nappe ornée par deux fois des mêmes éléments ; à Saint-Apollinairele-Neuf, l'entrée du palais de Théodoric est masquée d'une tenture semblable<sup>3</sup>. Dans ces deux exemples, les mêmes composants se répètent symétriquement en haut et en bas de la pièce. C'est, semble-t-il, ainsi qu'il faut reconstituer les zones manquantes aussi bien de notre document que du « châle de Sabine ». D'autre part, ces mosaïques permettent de donner une idée de l'utilisation de certaines de ces tentures. En effet, toutes ces somptueuses étoffes proviennent de nécropoles : certaines consistent en vêtements richement décorés<sup>4</sup> ; d'autres avaient été simplement remployées comme linceuls. C'est d'ailleurs probablement le cas de notre tissu, puisqu'on remarque encore les traces de liens ayant servi à le maintenir sur le corps du défunt.

Bien que aucun tissu décoré des Ancien et Moyen Empires ne nous soit parvenu, la pratique du tissage était fort ancienne en Égypte et il est certain que les Égyptiens connaissaient les tissus colorés dès l'Ancien Empire.

Quoiqu'il en soit, on remarque que c'est au Nouvel Empire, avec l'apparition du métier vertical, importé d'Orient, qu'apparaissent les magnifiques vêtements à décors tissés ou brodés<sup>5</sup>: tissus trouvés dans les tombes de Thoutmosis IV et de Toutankhamon. Le métier vertical va concurrencer et faire pratiquement disparaître l'usage du métier horizontal (sauf adaptations « à la tire » et à pédales aux environs de l'époque chrétienne)<sup>6</sup>. Il est donc fort probable que la plupart des tissus coptes et notre document aient été tissés sur ce genre de métier.

La trame est constituée par des fils de laine de teintes variées (teintures d'origine végétale ou animale) formant les ornementations: sur un fond lie-de-vin, couleur bachique par excellence, s'enlèvent les galons et les médaillons à décors figurés, tissés directement sur le métier en même temps que le fond (les décors appliqués par coutures sont plus rares). Pour passer d'une couleur à l'autre, verticalement à la chaîne, le tisserand a employé le procédé du perfilage, faisant empiéter des tissages voisins l'un sur l'autre, zones souvent très fragiles. Les qualités de cette tenture sont sensibles non seulement dans la finesse du tissage, mais également dans les moyens techniques utilisés : effets de modelé obtenus par des variations dans le calibrage des fils de trame (fig. 4), dégradé et battage des couleurs, « navette volante » permettant de dessiner certains détails (nervures des feuilles, osier des paniers...) au moyen d'une navette de trame surajoutée au travail de la navette ordinaire.

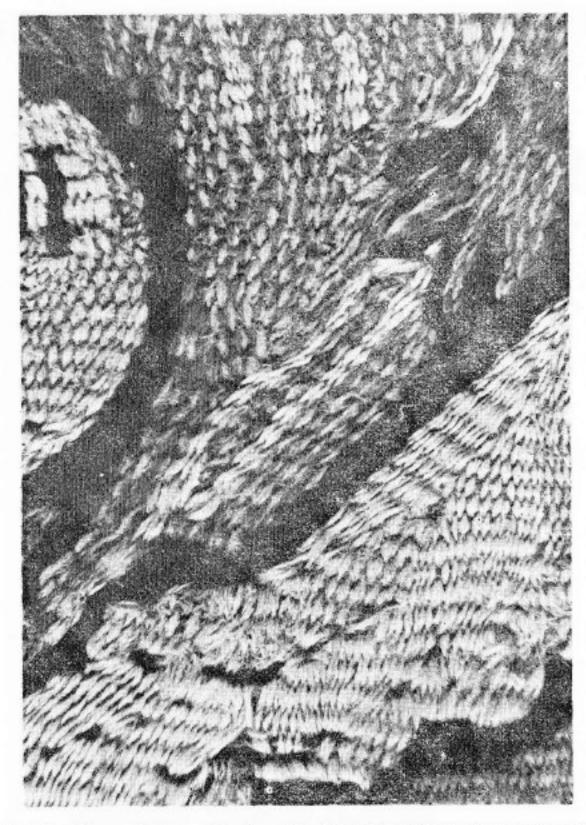
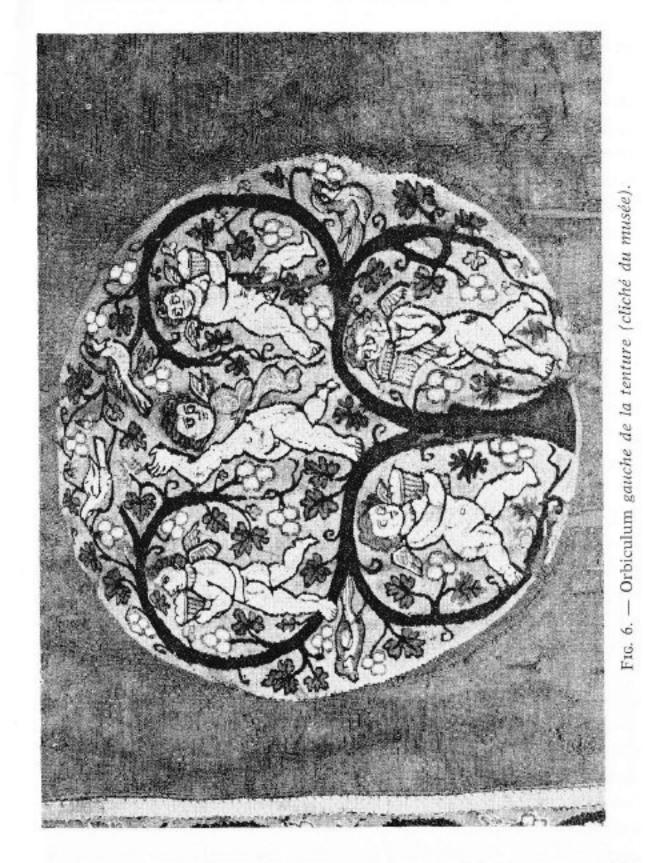


Fig. 4. — Macrophotographie du putto central de l'orbiculum gauche (cliché J. L. Bovot).

Il existe dans d'autres musées quelques grandes tentures présentant les mêmes qualités techniques et stylistiques : les plus anciennes offrent des thèmes antiquisants (III<sup>e</sup>-



Fig. 5. — Satyre et Ménade. Tapisserie. Musée de Cleveland. IV° s. (d'après Macmillan Arensberg).



IVe siècles), tandis que plus tard (VIe siècle) l'iconographie tend à se christianiser.

Parmi les sujets tirés du répertoire gréco-romain figurent en bonne place ceux qui mettent en scène Dionysos ou son cortège (satyres, ménades, putti...) (fig. 5) que l'on retrouve également dans la sculpture copte sur pierre ou sur ivoire9.

L'amour vendangeur forme le leitmotiv de notre tenture. Dans chacun des *orbicula* (*fig.* 6), strictement identiques et superposables, un cep à quatre sarments abrite dans ses enroulements cinq *putti* et quatre oiseaux qui picorent allègrement. Le *putto* central danse, suivi par trois porteurs de paniers, au son de la flûte de Pan jouée par leur compagnon. Dans les galons, les rinceaux sont peuplés des mêmes petits personnages auxquels viennent se joindre des *putti* cueillant une grappe, saisissant un oiseau, jouant du pipeau et dans l'attitude du repos. Autant de modèles chers au monde grécoromain et qui seront sans cesse repris dans les techniques et les matériaux les plus variés : sculpture, peinture, ivoire, mosaïque, argenterie...

C'est dans l'aire orientale et particulièrement syrienne qu'il nous faut sans doute aller chercher l'origine de l'iconographie du rinceau peuplé<sup>10</sup> (fig. 7), qui se répandra à partir de l'époque hellénistique dans tout le monde méditerranéen.

Le culte de la vigne et du vin est le propre aussi bien des civilisations grecque et romaine que de la civilisation égyptienne. Ces affinités s'accentuent à l'époque ptolémaïque au moment où les Ptolémées favorisent les croyances dionysiaques jusqu'à assimiler Dionysos à Osiris, Dieu des morts et de la résurrection, « Maître du vin » depuis les Textes des Pyramides11. L'emprise du paganisme s'affirme d'ailleurs encore jusqu'au vre siècle. Il est donc naturel que durant cette période de la Basse-Antiquité, dans tous ces pays riverains de la Méditerranée, baignés par les mêmes croyances, se soient répandus des schémas iconographiques privilégiés (scènes de vendanges sur les voûtes du mausolée de sainte Constance à Rome, début du IVe siècle). Il arrive que des compositions propres à l'origine à telle ou telle technique finissent par envahir d'autres catégories d'objets : influence des terres cuites sur la sculpture12, de la peinture sur la sculpture... Dans le domaine qui nous occupe, il est tout à fait assuré que les différentes techniques de la couleur (peinture, mosaïque, tissu) se sont interpénétrées. L'influence de

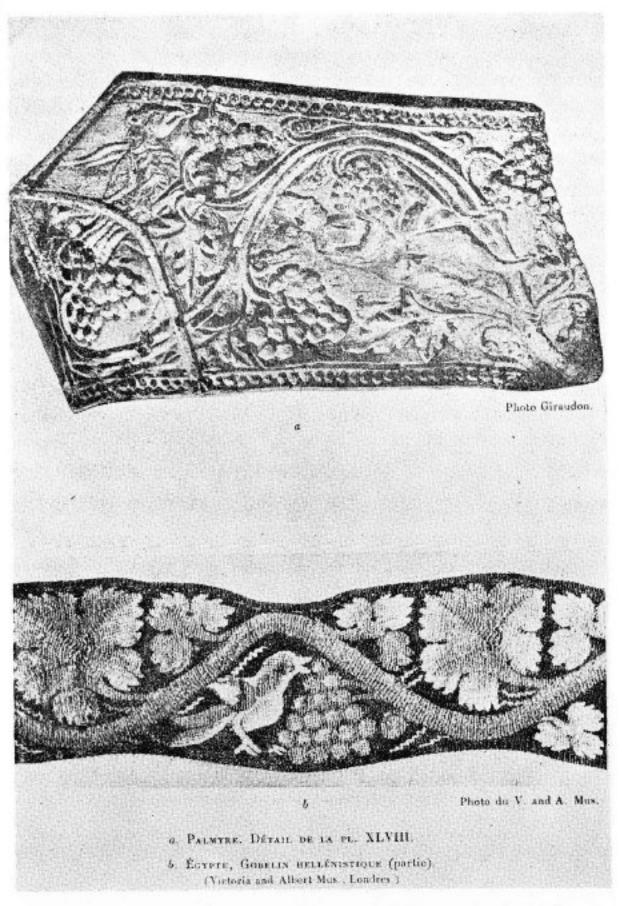


Fig. 7. — Détail du vêtement d'un buste de Palmyre. Musée du Louvre. Début du III° s. Détail d'une tapisserie du Victoria and Albert Museum, Londres. IV°-V° s. (d'après R. Pfister, « Débuts du vêtement copte », dans Mélanges Linossier, II, pl. 49).

la mosaïque et des incrustations de marbre sur la peinture est évidente<sup>13</sup>: volonté de rendre les effets d'une technique plus délicate et surtout plus coûteuse. Il est manifeste que la mosaïque, art majeur durant toute la période romaine, a joué un grand rôle véhiculaire. Il existait des « cartons » qui ont pu être ainsi utilisés aussi bien pour la mosaïque que pour le tissage. On constate en effet que la mosaïque présente des thèmes privilégiés (scènes marines, dionysiaques, mythologiques)<sup>14</sup> et que l'on va retrouver fort longtemps sur les tissus coptes<sup>15</sup>. D'ailleurs l'allure fortement classicisante des tapisseries les plus anciennes (et de notre document) donne l'impression de véritables mosaïques ou peintures.

En outre, l'origine de la composition du cep de vigne qui répand largement ses branches dans les médaillons est probablement à rechercher sur les vastes tapis de mosaïques recouverts d'un réseau de branchages<sup>16</sup> (fig. 8). Ce thème a été également utilisé sur de nombreux sarcophages aussi



Fig. 8. — Dionysos faisant don de la vigne au roi Icare. Mosaïque, Villa des « Laberii », Oudna. Musée du Bardo (d'après G. Pradier).

bien païens que chrétiens où la cueillette et le foulage évoquent la brièveté de la vie ainsi que l'idée d'un sacrifice suivi d'une résurrection (sarcophage du Bon Pasteur, musée du Vatican, Rome, IV<sup>e</sup> siècle)<sup>17</sup>. Que les sculpteurs aient été plus ou moins habiles, on sent parfaitement qu'il a fallu loger tant bien que mal dans un cadre rectangulaire un modèle créé pour des espaces plus vastes<sup>18</sup> et qui s'adapte d'ailleurs parfaitement aux formes circulaires des médaillons de notre tenture.

Il existe deux autres tissus coptes offrant le thème des amours vendangeurs : un carré au Früchristlich-byzantinische Sammlung de Berlin (viº siècle)<sup>19</sup> où deux *putti* cueillent des grappes en reproduisant le motif pharaonique

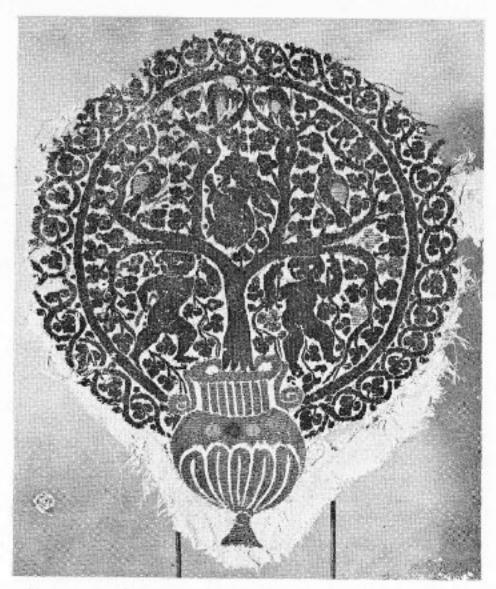


Fig. 9. — Amours vendangeurs. Tapisserie. Musée des Arts décoratifs, Prague. IV°-V° s. (cliché du musée).

des dieux Seth (ou Thot) et Horus liant les deux plantes héraldiques de l'Égypte; un médaillon du musée des Arts décoratifs de Prague (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle) (fig. 9)<sup>20</sup> offrant une composition proche des orbicula de notre document avec quelques variantes (cep sortant d'une amphore, lièvre grappillant parmi les oiseaux).

Ces deux derniers exemplaires, datés entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle, témoignent très bien des tendances à la géométrisation et à la schématisation des formes dans les tissus coptes lorsqu'on les compare à notre tenture. Celle-ci, aussi bien par le réalisme des coloris que par celui des formes et

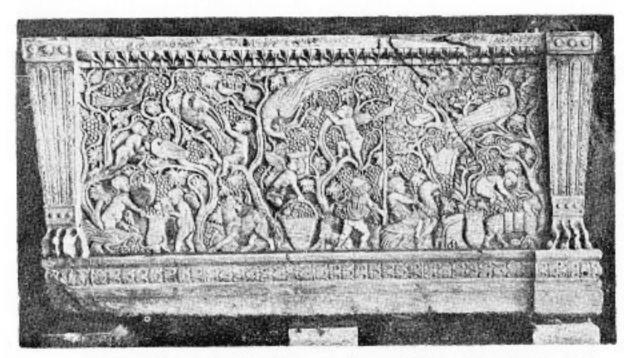


Fig. 10. — Sarcophage de San Lorenzo. Rome. IIIº s. (d'après G. Rodenwaldt).

des attitudes, est proche des sarcophages de San Lorenzo (III<sup>e</sup> siècle) (fig. 10)<sup>21</sup> et du Vatican (IV<sup>e</sup> siècle) ainsi que des mosaïques de la même période (fig. 11)<sup>22</sup>.

L'amour potelé, aux cheveux bouclés et aux yeux cernés largement ouverts apparaît sur une fresque du palais impérial de Trèves datée du début du IV<sup>e</sup> siècle (actuellement au musée épiscopal de Trèves)<sup>23</sup>. Ces considérations stylistiques et iconographiques conjuguées nous semblent être la caractéristique de la fin du III<sup>e</sup>-début IV<sup>e</sup> siècle (fig. 12)<sup>24</sup> et orientent la datation de notre tenture vers cette époque.

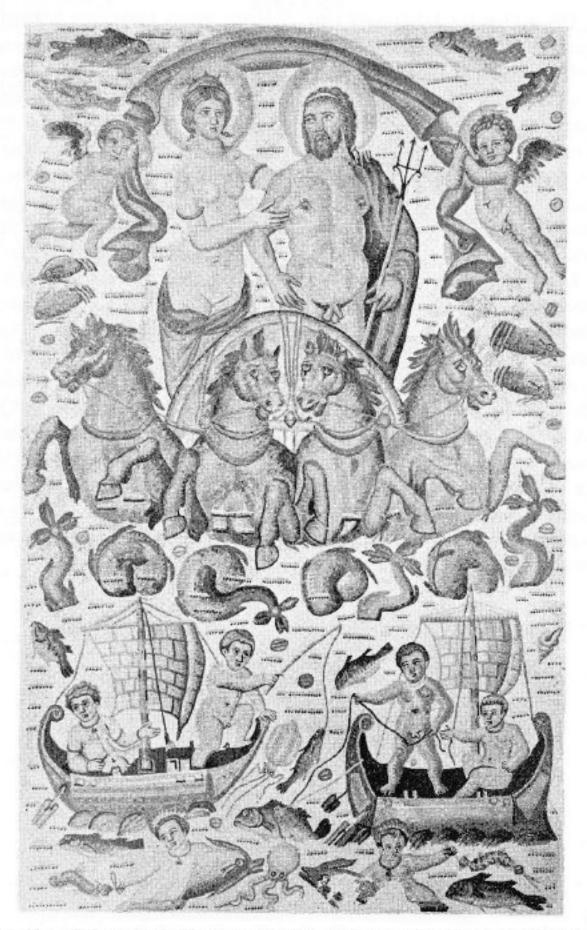


Fig. 11. — Triomphe de Neptune. Mosaïque, Constantine. Musée du Louvre. Début du IV° s. (cliché du musée).

Où a-t-on pu fabriquer une tenture aussi luxueuse? Tant qu'une étude approfondie des collections par sites ne sera pas entreprise, il sera toujours difficile de déterminer des « marques » d'atelier. Le caractère précieux et raffiné de notre document nous invite cependant à le rattacher à l'un des centres renommés pour leurs étoffes tissées tels Panopolis (Akhmin), Damiette, Oxyrhynque, Antinoé ou Alexandrie; toutes étant fortement empreintes des croyances et des coutumes gréco-romaines, si l'on se souvient qu'au 1ve siècle encore. Nonnos de Panopolis composera son célèbre poème « Les Dionysiagues » et v chantera la création de la vigne, issue du corps d'Ampélos ainsi ressuscité : « ... il glisse comme un reptile et devient un arbuste délicieux. Dans sa métamorphose, son ventre est un cep allongé; des extrémités de ses mains poussent des rameaux, et de ses pieds des racines. Les boucles de ses cheveux sont des filaments ; sa nébride elle-même donne au fruit qui va mûrir les variations de ses teintes. Son cou aminci s'étend en guirlande de pampres ; ses rejets, appesantis sous le raisin, se replient comme des coudes anguleux, et sa tête imite encore par des tiges arrondies les courbures de la corne ; des rangs innombrables de ceps se multiplient... »25.



Fig. 12. — Amour tenant une coupe. Tapisserie. Musée Pouchkine, Moscou. IV<sup>a</sup> s. (d'après L. Kybalovà).

## NOTES

Addendum. — J'ai appris récemment qu'une collection privée, aux États-Unis, possède la partie supérieure droite de la tenture aux amours vendangeurs, partie dont le décor confirme la restitution indiquée p. 19. Au sujet de la date proposée pour cette œuvre (cf. p. 28), M. Noël Duval est intervenu pour suggérer, par comparaison avec des mosaïques orientales, une date plus tardive: VI° s.

- Inventaire nº E 27205. M H. Rutschowscaya, Revue du Louvre, juin 1980, nº 3, 147-151.
- Du Bourguet, Musée National du Louvre. Catalogue des étoffes coptes,
   1 1964
- Van Berchem et Clouzot, Mosaïques chrétiennes du IV<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> s., fig. 177 et 190.
- 4. Grabar, L'âge d'or de Justinien, fig. 185.
- 5. R. J. Forbes, Studies in Ancient Technology, IV, p. 225-226.
- M. H. Rutschowscaya, Tissage et tissus coptes. Petits guides des grands musées, nº 58, 1979.
- 7. Déesse Gê (Musée de l'Hermitage, Léningrad, II°-III° s.). Dieu Nil (Musée Pouchkine, Moscou, II°-III° s.). Satyre et Ménade (Musée de Cleveland, IV° s.). Dionysos (Musée de Boston, IV° s.). Joueuse de cithare (Abegg Stiftung Bern, Riggisberg, IV° s.). Rideau aux putti (Textile Museum, Washington, IV° s.). Danseur et danseuse à crotales (Musée d'Etat, Berlin, II-III' s.).
- 8. Shepherd, The Bulletin of the Cleveland Museum of Art for March
- 9. Beckwith, Coptic sculpture 300-1200, fig. 20-21, 25-28, 56, 59, 67...
- J. M.C. Toynbee et J. B. Ward Perkins, Papers of the British School at Rome, XVIII, 1950.
- P. Grimal, Bulletin de la Société française d'égyptologie, 53-54, p. 45 et 47.
- 12. Kitzinger, Archaeologia 87, 1838, pl. 73, fig. 2 et 3.
- 13. Badawy, Coptic art and Archaelogy, p. 227 sq.
- 14. Pradier, Mosaïques de Tunisie. Je remercie M. C. Poinssot, conservateur en chef à l'Inspection des musées classés et contrôlés, d'avoir bien voulu me faire part de sa documentation.
- Voir par exemple: L. Kybalova, Les tissus coptes, 1967. D. Thompson, Coptic Textiles in the Brooklyn Museum, 1971.
  - 16. G. Pradier, o. c.
  - 17. Du Bourguet, L'art paléochrétien, fig. p. 174.
- Fragments de sarcophage du musée d'Agen, viº s. Document aimablement communiqué par M. C. Landes.
- 19. Effenberger, Koptische Kunst, fig. 117.
- 20. L. Kybalova, o. c., fig. 40-41. Je remercie vivement M™ Blazkova, attachée scientifique au musée des Beaux-Arts de Prague, de m'avoir communiqué la photographie de ce tissu et d'en autoriser la publication.
- Rodenwaldt, Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts, 45, 177-179.
- 22. Baratte, Catalogue des mosaïques romaines et paléochrétiennes du Musée du Louvre, n° 6.
- 23. Grabar, Le premier art chrétien, fig. 201. S. Macmillan Arensberg, Boston Museum Bulletin, 75, p. 22 et fig. 28.
- 24. R. Shurinova, Coptic Textiles, Moscou 1967, fig. 16 et 17.
- Le Comte de Marcellus, Nonnos. Les Dionysiaques ou Bacchus, chant XII, p. 108.

# LE DÉGAGEMENT DE LA TOMBE DE TA-NEDJEMY

Une contribution à l'histoire de la Vallée des Reines

Christian LEBLANC

Depuis plusieurs années, la Vallée des Reines connaît un regain d'intérêt. On sait, en effet, que sur l'initiative des autorités successives de l'Organisation des antiquités égyptiennes et de Madame Ch. Desroches-Noblecourt¹, des missions conjointes regroupant des membres du CNRS (ERA n° 439) et du CEDAE (Centre d'études et de documentation sur l'ancienne Égypte) s'y déroulent régulièrement afin d'assurer nettoyages et enregistrements scientifiques des tombes royales et princières. Non seulement il s'agit là de contribuer à la sauvegarde de ce site prestigieux, menacé comme tant d'autres par divers facteurs, mais aussi — pour que soient pleinement atteints les objectifs fixés par le programme, — de publier les sépultures disséminées dans ses flancs, et d'ébaucher par de minutieuses recherches, l'histoire, au demeurant méconnue, de cette Vallée.

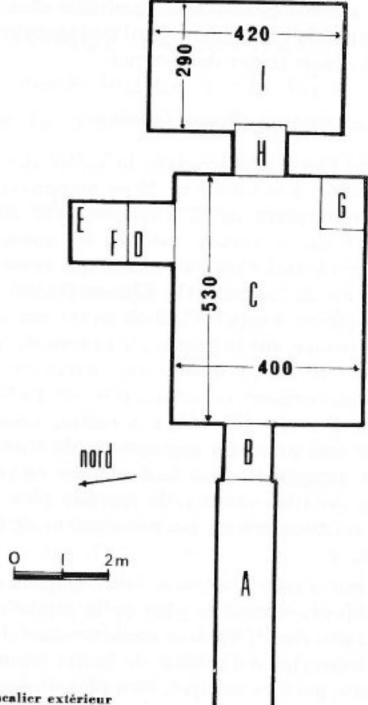
En avril 1980, s'est achevé le dégagement du caveau de Ta-Nedjemy, — une reine du début de la XIX<sup>e</sup> dynastie —, dans lequel R. Lepsius s'était introduit, non sans peine, le 13 novembre 1844<sup>2</sup>. Encombré d'une impressionnante épaisseur de déblais, presqu'entièrement ravagé par un incendie, ce tombeau pillé et donc peu prometteur en découverte de

matériel archéologique, devait pourtant nous révéler, au fur et à mesure de son nettoyage, d'intéressantes informations que nous allons tenter de résumer<sup>3</sup>.

# A. Emplacement et plan de la tombe

Dès que l'on a pénétré dans la Vallée des Reines, il faut, pour parvenir à la tombe n° 33 - numéro que lui ont attribué les rédacteurs de la Topographical Bibliography emprunter sur le versant oriental du ouadi, le sentier qui grimpe vers le sud, c'est à-dire celui qui mène aux syringes de trois des fils de Ramsès III : Kha-em-Ouaset, Pa-ra-her-ounemef et Seth-her-khepchef5. Bien avant ces dernières sépultures, se trouve, sur la gauche, le caveau de Satrê, épouse de Ramsès Ier (nº 38), à trente-cinq mètres environ duquel, un peu plus au nord-est, est creusé celui de Ta-Nedjemy, orienté ouest-est. D'accès difficile, il s'avérait nécessaire pour en recueillir une première impression, de franchir une ouverture peu engageante, puis de s'enfoncer en rampant dans un chaos de poteries cassées, de momies plus ou moins calcinées et de blocs noircis qui provenaient de l'éclatement des plafonds.

Progressivement toutefois, les dégagements firent apparaître plus clairement le plan de la tombe (fig. 1). D'abord l'escalier extérieur [A], dont quelques-unes des marches antiques recouvertes à l'origine de mûna blanchie avaient été préservées, puis les vestiges, bien plus maigres cette fois, des montants de la porte [B] conduisant à l'intérieur de la sépulture. De dimensions modestes, si on la compare aux somptueuses demeures d'éternité voisines (Nefertari, Touy, Nebet-Taouy, Bentanta, Meritamon, etc...), celle de Ta-Nedjemy ne comprend qu'une salle presque carrée [C] — où devait anciennement reposer le sarcophage de la reine, — dans l'axe de laquelle une porte [H] débouche sur une autre chambre [I] plus petite, au sol légèrement surélevé et qui, contrairement à la pièce précédente, ne semble jamais avoir reçu le moindre décor pariétal.



L'escalier extérieur

La porte menant à la première salle (C) de la tombe

La salle du sarcophage

L'entrée du puits gauche (E)

Le puits gauche

La crypte aux momies

Le puits droit innchevé

La porte conduisant à la chambre (1)

I — La dernière chambre du caveau

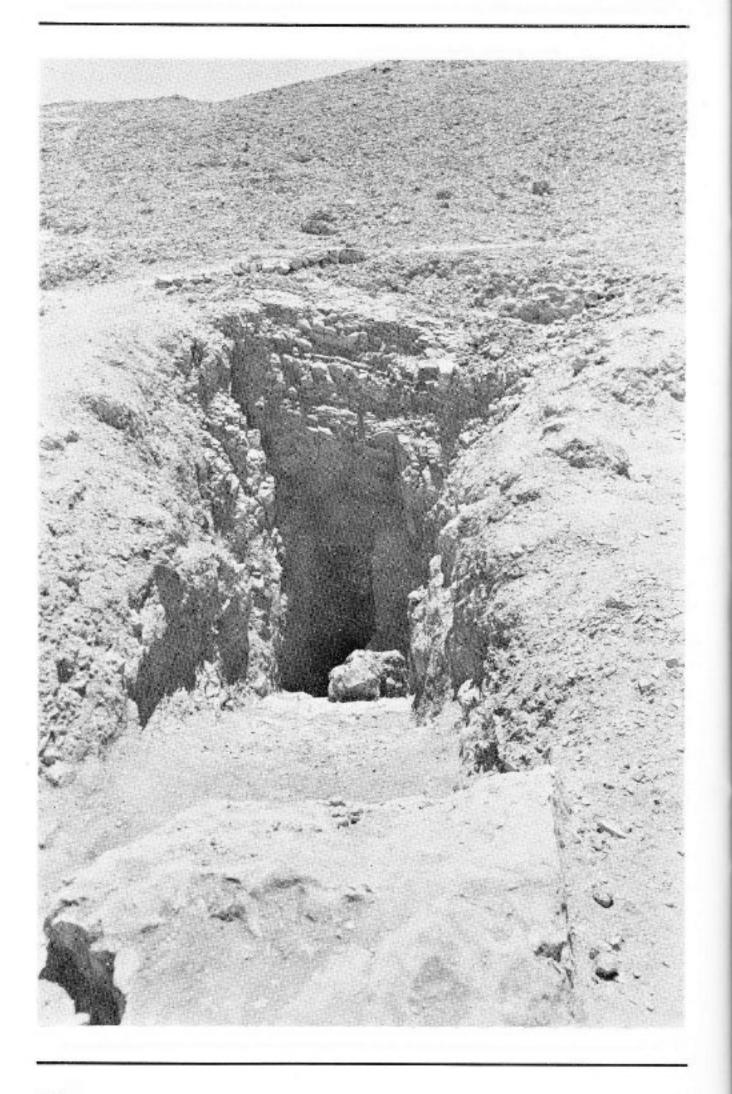
Fig. 1. - Plan schématique de la tombe de Ta-Nedjemy, dans la Vallée des Reines (L. Dufour).

Mais si tel fut son plan initial, il nous paraît opportun de signaler quelques aménagements tardifs, remontant à l'une des époques où le tombeau fut réutilisé. Dans la salle du sarcophage [C], la tentative infructueuse de creusement d'un puits [G] dans l'angle sud-est, fut reportée avec succès dans le paroi nord : c'est là, en effet, que le puits [E] donne accès à une crypte [F], dans laquelle nous devions retrouver une douzaine de dépouilles momifiées qui n'avaient malheureusement pas échappé aux pillards.

# B. Consolidations antiques et état de conservation de la tombe avant son dégagement

Au nombre des observations relevant de l'architecture de la tombe, sans doute convient-il également d'ajouter les restaurations anciennes dont elle fut l'objet. Le fait, il est vrai, ne semble pas avoir été rare dans la Vallée des Reines où, le calcaire de médiocre qualité, imposait certaines contraintes aux architectes et ouvriers chargés de réaliser les projets de la nécropole. Lorqu'elles n'étaient donc pas abandonnées en cours de chantier, les sépultures subissaient le plus souvent réfections ou consolidations. On sait qu'il en fut ainsi dans celle de Ta-Nedjemy où, pour résoudre un problème de délitescence, il fallut appliquer dans l'escalier [A] un parement de pierres rapportées qui servit à maintenir une portion disloquée de la paroi droite. Probablement est-ce aussi pour des raisons analogues, que les montants de la porte [H] durent être maçonnés et réajustés à l'aide d'un mortier, aux murs latéraux. Enfin ultérieurement, et il est vraisemblable que ce soit à une date contemporaine de l'un des remplois du caveau, il devint indispensable de renforcer la porte [B] : les vestiges d'un muret appareillé butant contre le montant droit nous en donnent confirmation7.

Ces remarques étant soulignées, évoquons en quelques mots maintenant l'état de conservation de la tombe, tel qu'il nous apparut avant les travaux de dégagement. En vérité, c'est plutôt d'un état de destruction dont on devrait parler. Victime, en effet, d'un violent incendie qui ne saurait cepen-

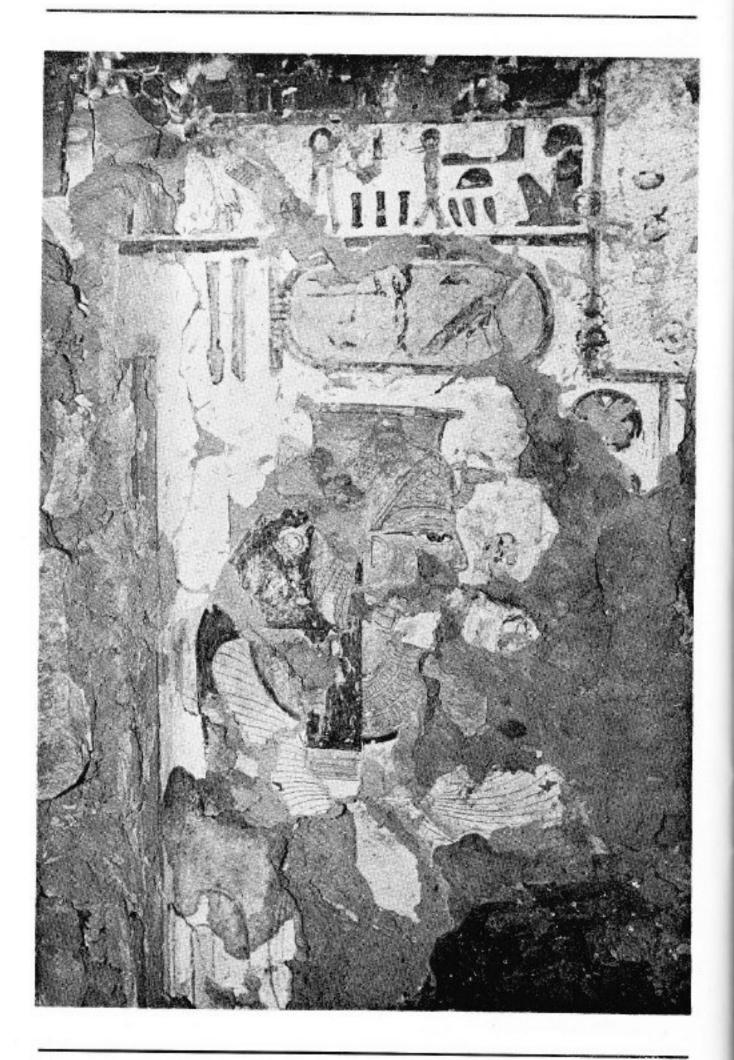


dant constituer un cas isolé, la sépulture de Ta-Nedjemy a particulièrement souffert<sup>8</sup>. Dans la première salle [C], si l'on excepte un portrait de la souveraine exécuté en un fin relief peint sur mûna (fig. 3), et quelques inscriptions nous livrant son nom et sa titulature, rien du décor primitif n'a été épargné par le feu. Détruits, sont aussi les plafonds qui, en éclatant sous l'action d'une chaleur intense, n'ont fait que rendre plus évidents les risques réels d'un affaissement de la masse rocheuse en suspension. Pour en assurer son nettoyage, cette tombe réclamait donc de sérieuses mesures de sécurité préalables : ces dernières furent appliquées par le Centre franco-égyptien de Karnak et le Service des antiquités, dont la collaboration aussi amicale qu'efficace nous permit de mener à bien notre tâche<sup>9</sup>.

C. Etapes du dégagement et stratification des occupations successives de la tombe. Matériel archéologique mis au jour

Après avoir procédé en 1978 au dégagement de l'escalier extérieur [A] et de la porte [B] (fig. 2), les équipes du CNRS et du CEDAE allaient entreprendre, au cours de trois autres missions s'étalant chacune sur quelques semaines, de libérer le tombeau de ses déblais. C'est dans la salle [C], où l'accumulation des gravois atteignait une épaisseur de 1,50 m environ, que l'on put déceler les premiers indices susceptibles de nous éclairer sur l'histoire de la sépulture. Loin d'être homogène en effet, ce remplissage révéla notamment par sa composition et par les vestiges archéologiques qui en furent exhumés, que le caveau de Ta-Nedjemy profané sans doute peu de temps après l'ensevelissement de la souveraine, avait été de nouveau occupé. La stratification des dépôts étant bien visible, elle nous guida tout au long du nettoyage, et confirma pour les niveaux 1 et 2, des remplois contemporains chacun d'une époque bien déterminée.

Fig. 2. — L'entrée de l'hypogée, après nettoyage de l'escalier extérieur (cliché F. Ibrahim).



Pour reprendre, en les résumant, les étapes du dégagement telles qu'elles se sont déroulées, commençons par donner un bref aperçu de ce que recelait la couche correspondant à la seconde réutilisation de l'hypogée, c'est-à-dire celle qui nous apparut comme la plus récente (niveau 2). Présentant de nombreuses traces de calcination, on découvrit parmi les déblais qui la composaient, plusieurs dépouilles enveloppées dans des linceuls grossièrement tissés, rappelant par maints détails une technique de momification assez tardive. Mutilées et brûlées, ces momies avaient été détroussées de leur apparat funéraire. Seules quelques pièces échappèrent aux voleurs et à l'incendie, comme cette petite fiole à parfum en verre (fig. 6), de fabrication courante entre les 1er et IVe siècles de notre ère10, et ce fragment de suaire peint qui représente, à côté d'un défunt osirifié grandeur nature, une déesse agenouillée en lamentation (probablement 1er-11e siècle ap. J.-C.) (fig. 5). Parmi le lot de poteries mises au jour, on mentionnera aussi, en raison de leur forme assez caractéristique, ces grandes amphores ou jarres qui paraissent bien dater de l'époque gréco-romaine11. Sans doute appartenaient-elles au mobilier qui entourait les personnages inhumés dans la salle [C].

Les déblais de cette occupation tardive ayant été évacués en surface du site en vue de leur tamisage, il restait à extraire de la sépulture, une couche beaucoup moins épaisse et de nature différente. Très tassé et n'ayant pas subi l'action du feu, cet autre dépôt renfermait principalement une importante quantité de petites perles tubulaires ou rondes, ainsi que des séries d'amulettes en fritte glaçurée bleu-turquoise évoquant soit les quatre fils d'Horus, soit encore des scarabées ailés : le tout de facture assez sommaire. Outre ces éléments dispersés de résilles funéraires, on devait également retrouver, mêlés à quelques nouvelles formes de poteries, plusieurs fragments de sarcophages en terre cuite peinte et en bois stuqué que le contexte avait cependant trop altérés

Fig. 3. — La reine Ta-Nedjemy: seul vestige préservé du décor pariétal (cliché M. Kurz).

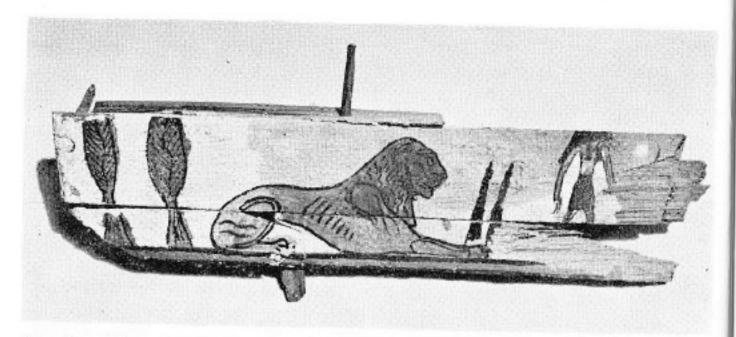


Fig. 4. — Lion coutillier au repos, peint sur bois. Fragment de sarcophage (cliché F. Ibrahim).



Fig. 5. — Déesse en lamentation, agenouillée près d'un défunt (ou d'une défunte) en Osiris à résille (cliché F. Ibrahim).

pour en recueillir des informations précises. En définitive, ce furent donc les amulettes qui, soumises à une étude comparée et entreprise à partir des riches collections du musée du Caire, nous permirent de dater de la XXVI° dynastie ce niveau 1, contemporain de la première réutilisation de l'hypogée<sup>12</sup>.

Dès que le Service des antiquités eut achevé la restauration de la seule scène préservée de la tombe, le nettoyage reprit dans la salle [C] par le vidage de deux puits. Bien que celui situé dans l'angle sud-est - puits [G] - n'ait rien révélé en raison de son abandon en cours de creusement, le puits [E] en revanche, nous réserva quelques surprises. Débouchant sur une crypte [F], nous découvrîmes là une douzaine de momies entassées, parmi lesquelles gisaient quelques vestiges très meurtris de l'apparat funéraire. Retenons-en surtout cet émouvant masque d'adolescent pourvu d'une couronne de justification (fig. 7), que les pillards avaient arraché d'un plastron retrouvé par miracle à proximité (fig. 8), et sur lequel figurait encore l'identité du défunt: WPOC YENMWN90Y (Horos, Fils de Psenmônthès) (fig. 10)13. Note originale aussi dans l'iconographie de cette parure en toile encollée : le thème de l'Anubis aux clés, aspect tardif du dieu psychopompe à la fois gardien de la tombe et du monde infernal (fig. 9), connu des textes de l'époque gréco-romaine, comme étant « Celui qui détient les clés de l'Hadès »14. Rapproché de modèles analogues et bien datés, on peut avancer sans grand risque d'erreur, que ce plastron remonte aux IIº-IIIº siècles de notre ère15. Une autre pièce, intéressante également, est ce morceau de sarcophage en bois peint, trouvé parmi d'autres fragments débités semble-t-il par les voleurs, et qui évoque un lion au repos, armé de couteaux (fig. 4). Tout porte à croire cependant ici, que dans le contexte où prenait place ce vestige, il ne peut s'agir que d'un remploi de sarcophage plus ancien et vraisemblablement saïte.

Du fait de son bon état de conservation, l'une des dépouilles de la crypte [F] fut démaillotée. Cette opération, menée



Fig. 6. - Fiole à parfum en verre, haut. 8,3 cm (cliché F. Ibrahim).

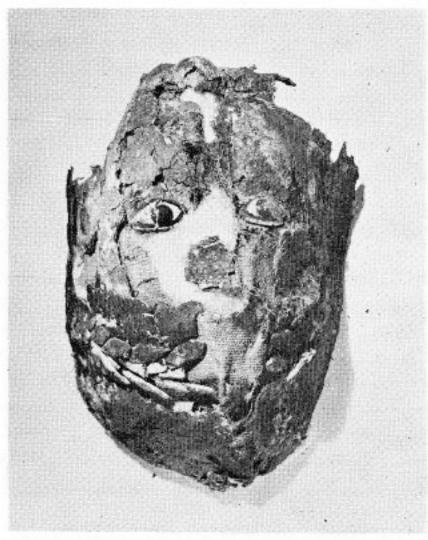


FIG. 7. — Masque funéraire de Horos, fils de Psenmônthès, en toile encollée et stuquée (cliché F. Ibrahim).

dans le but d'obtenir des précisions sur la technique des taricheutes, montra, ce qui n'est point nouveau pour l'époque tardive, qu'une abondance de linceuls et de bourrages avait été nécessaire pour confectionner la momie. Le personnage qui apparut peu à peu, était un homme déjà âgé, que le traitement au bitume ne paraissait cependant pas avoir trop défiguré. Les mains ramenées le long du corps, on y observa sur les ongles des doigts, l'application d'une teinture au henné.

Dernière étape du nettoyage de l'hypogée, la chambre [I] présentait une épaisseur de déblais comparable à celle qui encombrait la salle [C]. Sous un monceau de blocs effondrés formant comme une couverture du niveau 2, fut mis au jour un important charnier qui ne contenait pas moins de soixante-six crânes humains: c'est dire que lors de la seconde réutilisation de la tombe, les corps devaient s'entasser jusqu'au plafond<sup>16</sup>. Autre fait méritant sans doute aussi d'être rapporté, est celui qui semble confirmer une action particulièrement violente de l'incendie dans cette petite pièce: non seulement nous en prendrons pour preuve la transformation en chaux de plusieurs blocs de calcaire, — réduction qui réclame en principe une chaleur égale ou supérieure à 825 °C, — mais également les déformations assez exceptionnelles qu'ont subies certains des crânes exhumés.

#### D. Conclusions

Au terme de cette enquête archéologique un peu particulière, sans doute convient-il, pour conclure, de commenter rapidement quelques points d'histoire qui pourraient montrer tout l'intérêt que présentait le dégagement du caveau de Ta-Nedjemy. Et d'emblée, s'il est une question qui surgit à l'esprit, c'est bien celle de savoir qui était cette reine dont le nom a été cité à plusieurs reprises au cours de cet exposé, mais dont le tombeau, en revanche, ne nous livra aucun vestige du trésor funéraire. Honnêtement, il faut avouer que ce personnage demeure encore une énigme. Si l'on s'en tient strictement, il est vrai, aux informations fournies par les

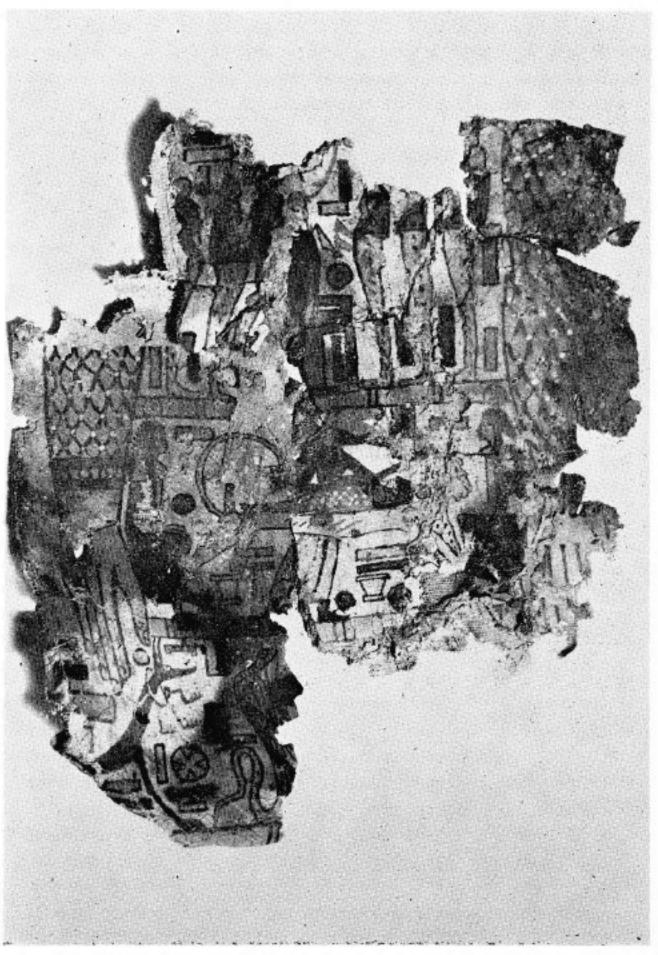


FIG. 8. - Plastron de Horos, fils de Psenmônthès (cliché F. Ibrahim).

inscriptions de la sépulture, on saura de Ta-Nedjemy, qu'elle était s3.t nswt (princesse de sang royal), hm.t nswt (épouse secondaire du roi) et hnw.t Sm3w Mhw (régente de Haute et de Basse Égypte)17 bref, qu'elle cumulait dans sa titulature une série d'épithètes également attestées pour d'autres souveraines enterrées dans la Vallée, et ne nous apportant par conséquent, aucune précision sur elle-même. Son nom, il faut aussi le souligner, a été rajouté après coup dans un cartouche préalablement vide. Bien que ne mettant pas en cause l'origine royale de Ta-Nedjemy, cette observation suggère néanmoins clairement que la tombe n'avait pas été spécialement conçue pour elle et que, de ce fait, toute autre princesse de son rang aurait pu y être ensevelie. Morte sans doute prématurément, Ta-Nedjemy fut donc inhumée dans l'un de ces caveaux préparés d'avance et que l'on personnalisait au dernier moment<sup>18</sup>. Ceci étant dit, le nom de Ta-Nedjemy, pourtant bien connu dans l'onomastique du Nouvel Empire19, n'apparaît dans aucune liste royale : indice peutêtre révélateur du faible rôle qu'avait dû avoir cette épouse secondaire à la cour de Pharaon. En somme, le seul témoin pouvant nous venir en aide actuellement pour classer ce personnage dans l'un des règnes du Nouvel Empire, n'est autre que le relief peint sur mûna et figuré dans la première salle de l'hypogée. On imagine cependant volontiers que reprendre ici l'ensemble d'un problème fondé sur des critères stylistiques, nous conduirait fort loin. Aussi, pour n'en retenir que l'essentiel, nous signalerons simplement que de plus grandes affinités se décèlent entre ce « portrait » de Ta-Nedjemy et ceux des reines représentées dans les tombes n° 38 (Satrê) et nº 40 (anonyme) — ne serait-ce que dans le traité général des visages, des éléments de parure, mais aussi de la matière (du moins pour la tombe n° 40, puisque dans celle de Satrê il ne s'agit que d'esquisses), — qu'entre ce dernier et ceux des souveraines Isis (n° 51) et Tyti (n° 52), dont l'empâtement l'emporte cette fois sur le fin modelé, et va jusqu'à donner un aspect boursouflé aux visages. En acceptant ces conclusions, on conviendra donc que nos recherches devaient

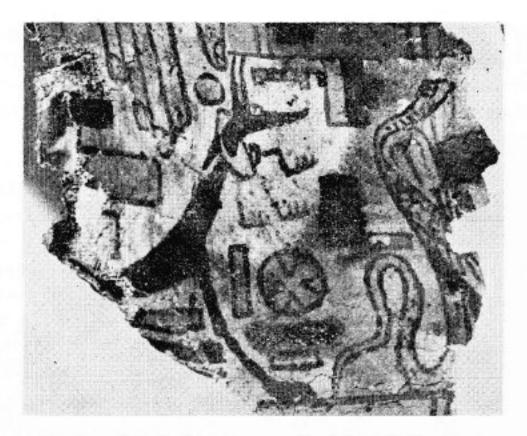


Fig. 9. — Détail: l'Anubis aux clés (cliché F. Ibrahim).



Fig. 10. — Autre fragment du même plastron, sur lequel le nom de Horos, fils de Psenmônthès est inscrit dans un ovale (cliché F. Ibrahim).

s'orienter davantage vers le début de la XIXe dynastie, et pour être plus précis, vers les règnes allant de Ramsès I<sup>ee</sup> à Ramsès II<sup>20</sup>.

Enfin, l'autre dossier dont il ne faut pas négliger l'importance réelle, est celui qui concerne les deux remplois de la sépulture, survenus après son pillage antique. S'il est vrai que pour ce chapitre plus tardif, nous ne disposons que d'informations tout aussi partielles, celles-ci cependant, n'en demeurent pas moins fondamentales pour une approche historique de la Vallée des Reines à Basse Époque. A ce propos, disons surtout que si le premier remploi de l'hypogée de Ta-Nedjemy ne fait que constituer une preuve supplémentaire de l'occupation de T3 St Nfrw à la XXVIº dynastie, sa transformation en concession funéraire collective à l'époque impériale21 pourrait apparaître, en revanche, comme un fait beaucoup plus original. Dès lors, en effet, nous sommes en droit de nous demander si la nécropole des Memnonia, jusque-là centralisée à Deir el-Medineh22, ne s'est pas progressivement étendue à la Vallée des Reines. Bien que les données archéologiques recueillies au cours du nettoyage de la tombe nº 33 nous autorisent à soulever l'hypothèse, on n'ignore pas que d'autres dégagements restent à entreprendre pour la confirmer.

## NOTES

1. Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à Mme Ch. Desroches Noblecourt qui dirige mes recherches au C.N.R.S., pour m'avoir permis de présenter dans cet exposé, le résultat des travaux de l'un des chantiers de l'ERA nº 439 et du CEDAE. Que le Dr A. Abdel Hamid Youssef trouve également ici l'expression de ma reconnaissance, pour l'autorisation qu'il m'a donnée, de publier certains documents photographiques jusque-là inédits.

2. LD Text III, p. 236 (nº 14).

3. La tombe de Ta-Nedjemy, dont la publication est en cours de préparation, sera éditée dans la Collection scientifique du CEDAE (Ch. Desroches Noblecourt, Ch. Leblanc et M. Maher-Taha).

4. PM I2, 2, p. 751. Précisons cependant que dans l'édition de 1927, cette

sépulture avait été enregistrée sous le n° 37.

- 5. L'édition de ces trois syringes est prévue dans la Collection scientifique du CEDAE (relevés archéologiques et épigraphiques assurés par M. Nelson et F. Hassanein).
- 6. A paraître dans la Collection scientifique du CEDAE (Ch. Desroches Noblecourt et R. Antelme).
- 7. L'enduit de mûna conservé sur le montant droit de la porte, nous fournit la preuve que le muret fut rajouté bien après le creusement et la décoration de l'hypogée.

8. Sur ces incendies de tombeaux qui paraissent remonter à une date relativement récente, B. Bruyère avait suggéré plusieurs hypothèses : cf.

FIFAO II, 2 (1923-1924), p. 24-29,

- 9. Nous remercions tout particulièrement Monsieur J.-Cl. Golvin, directeur du Centre franco-égyptien de Karnak et son collaborateur J. Larronde chef de chantier, ainsi que Monsieur Farag Abd El-Mottaleb, architecte du Service des antiquités.
- Pour des modèles comparables à celui découvert dans la tombe n° 33. cf. Edgar, CGC Graeco-Egyptian Glass, pl. VII (32.634) et Cottevieille-Giraudet, FIFAO VIII, 2. p. 19-20 et fig. 15 (1-2), p. 20.

11. Cf. Mond and Myers, The Bucheum, I, p. 84 et III, pl. CXLVII-88 (D. 10).

12. Ajoutons que plusieurs amulettes identiques ont été retrouvées également à Qûbbet el-Hawa par E. Edel, dans un contexte bien daté (époque saïte). Ces dernières sont enregistrées sous les nºs 206-239 et 308 dans l'inventaire des fouilles nº 10 du musée du Caire.

13. Cette lecture nous a été suggérée par MM. J.-Cl. Grenier et G. Wagner que nous remercions. Sur l'attestation de ce nom théophore dans les Memnonia, cf. Bataille, BIFAO 36 (1936), 164-165, et du même auteur, Les

Memnonia, RAPH XXIII, p. 93.

- 14. Cet aspect tardif d'Anubis a été étudié par Morenz : cf. Anubis mit dem Schlussel, Zeitschrift der Karl-Marx Universität, 3, 1953-1954, 79-83 : et plus récemment par J.-Cl. Grenier, Anubis alexandrin et romain, p. 31 et 34-35.
- 15. Pour des exemples très proches et contemporains, cf. Bruyère, BIFAO 36, 145-163 et pl. 3-5; ainsi que G. Grimm, Die Römischen Mumienmasken aus Ägypten..., Wiesbaden 1974: voir plus particulièrement taf. D (Louvre 14542 ter), taf. 110,2 (Caire JE. 66882), taf. 110,4 (provenance et lieu de conservation non précisés).

16. Rappelons, à titre d'exemple, que de nombreuses sépultures de Tounah el-Gebel présentaient un tel entassement. Cf. Lefebvre, Le tombeau de Petosiris, I, p. 25-26: « (La crypte) ressemblait à un charnier où les morts, surtout au-dessus du puits et contre le mur sud, étaient entassés sur une hauteur d'environ deux mètres ». Voir aussi S. Gabra, Rapport sur les touilles d'Hermopolis-Ouest, p. 53-54.

17. Excepté le titre de hm.t nswt qui fut découvert parmi les déblais lors du nettoyage de l'hypogée par le CNRS et le CEDAE, les autres épithètes de cette souveraine avaient été relevées par R. Lepsius, Königsbuch..., Berlin 1858, taf. XLI (529), puis reprises par Brugsch et Bouriant, Livre des Rois, Le Caire 1887, p. 94 (557), et enfin par H. Gauthier, LdR, III-1, Le Caire 1913, p. 228.

18. Les tombes nos 31 et 40 de la Vallée étant restées anonymes (cartouches vides), on peut penser qu'elles ne furent jamais occupées, du moins

à l'époque contemporaine de leur conception.

19. Cf. Ranke, PN I, p. 364 (11).

- 20. Sans doute est-il besoin de rappeler ici que Ta-Nedjemy avait d'abord été classée parmi les princesses de la XXº dynastie : cf. Lepsius, Königsbuch..., taf. XLI (nº 529 = Tahemi); puis Brugsch et Bouriant, o. c., p. 94 (557). Plus prudent H. Gauthier la situait dans la catégorie des « reines et princesses non classées, mais appartenant probablement à l'époque ramesside »: cf. LdR, III, 1, p. 228 (15 = Ta-Nodjmi?). Mettant en doute sa lecture pourtant juste du nom de la reine, on sait enfin que R. Hari proposa, à tort, d'attribuer la tombe nº 33 à Moutnedjemet : cf. Horemheb et la reine Moutnedjemet, Genève 1965, p. 238-240, ainsi que CdE 51 (nº 101),
- 21. Devenue durant les IIe-IIIe siècles de notre ère, le réceptacle de plus de cent dépouilles, on peut penser que c'est également à cette époque que fut aménagée, dans la sépulture, la crypte (F), où n'étaient rassemblées que des momies romaines.

22. Cf. Bataille, Les Memnonia, p. 237.

#### SUJETS DE THÈSES VII

Le Bulletin de la Société française d'égyptologie s'efforce de tenir à jour la liste des thèses en égyptologie, nubiologie, papyrologie, études sur l'Égypte grecque et romaine et études coptes qui sont en préparation dans les établissements français d'enseigrement supérieur (cf. BSFE 80, 33-51; 81, 27-29; 82, 34; 83, 36-39; 85, 32; 86, 39-44). Cette liste est destinée à éviter que des travaux identiques soient entrepris par mégarde dans divers établissements français et étrangers et à permettre d'éventuelles coordinations des recherches entre les institutions et personnes ayant entrepris des travaux similaires.

Doct. d'État = Thèse préparée en vue de l'obtention du titre

de docteur ès lettres.

Mém. EPHE = Thèse préparée en vue de l'obtention du titre d'élève diplômé de l'École pratique des hautes études.

Thèse Louvre = Thèse préparée en vue de l'obtention du titre d'élève diplômé de l'École du Louvre.

3e cycle = Thèse préparée en vue de l'obtention du doctorat de troisième cycle.

### I. Thèses soutenues depuis le 1er avril 1980

Lyon, nº 8 (BSFE 80, 34). M. Roland Claude Traunecker, Enquête sur les monuments ptolémaïques et romains du téménos de Coptos en Haute Égypte, 3º cycle. Soutenance le 22 octobre 1980 (directeur: P. Barguet; jury: J.-Cl. Goyon, O. Pelon).

Lyon, nº 10 (BSFE 83, 37). M. Robert Vergnieux, Le Collège des dieux de l'eau et la Chambre du Nil à Edfou, 3º cycle. Soutenance le 13 novembre 1980 (directeur : P. Barguet ; jury : J.-Cl. Goyon, P. Sanlaville).

Lyon, nº 12 (BSFE 83, 37). M<sup>me</sup> Maria-Theresa Derchain-Uertel, Le dieu Thot dans le Temple d'Edfou, 3<sup>e</sup> cycle. Soutenance le 22 mai 1980 (directeur : P. Barguet ; jury : J.-Cl. Goyon, J. Rougé).

Paris EPHE, n° 24 (BSFE 80, 37). M<sup>III</sup> Annie Gasse. Les provinciaux dans la société égyptienne du Nouvel Empire, 3° cycle. Soutenance devant l'université de Paris-III, le 24 novembre 1980 (directeur : P. Vernus ; jury : D. Cohen, P. Posener-Krieger).

Paris EPHE, nº 39 (BSFE 86, 42). M. Michel Pezin, Les codices IX 1-2, X, XI, XII de la bibliothèque gnostique de Nag Hammadi. Edition, traduction et notes, dipl. EPHE. Rapports faits le 25 janvier 1981 (directeur : M. Tardieu ; rapporteurs : A. Guillaumont, P. Nautin).

Paris-IV, nº 41 (BSFE 80, 39). M<sup>no</sup> Mary Ellen Lane, Recherches sur les déesses dans l'arbre, 3° cycle. Soutenance le 15 novembre 1980 (directeur : J. Leclant ; jury : P. Barguet, P. Vernus).

Paris-IV, nº 47 (BSFE 80, 40). M. Georges Soukiassian, Recherches sur les textes funéraires des époques éthiopienne et napatéenne, 3° cycle. Soutenance le 19 avril 1980 (directeur : J. Leclant ; jury : P. Barguet, P. Vernus).

Paris-IV, nº 52 (BSFE 80, 40). M<sup>no</sup> Pascale Ballet, Recherches sur le culte d'Harpocrate. Figurines de terre cuite dans le monde méditerranéen aux époques hellénistique et romaine, 3° cycle. Soutenance le 23 juin 1980 (directeur : J. Leclant ; jury : P. Barguet, S. Besque, P. Vernus).

Strasbourg, nº 3 (BSFE 80, 41). M<sup>mo</sup> Hélène Raïos-Chouliara, Les animaux d'Égypte d'après les papyrus grecs, 3º cycle. Soutenance le 19 décembre 1980 (directeur : J. Schwartz ; jury : F. Dunand, A. Gutbub).

Adresser toute information complémentaire concernant les soutenances effectives, les sujets nouvellement inscrits et les modifications à : M. Jean Yoyotte, Centre Wladimir Golénischeff, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

#### SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE

Place Marcelin Berthelot, 75231 Paris Cedex 05

#### COMPOSITION DU BUREAU 1981

Président ......... M. Jean VERCOUTTER, Directeur de l'I.F.A.O.

Président par intérim. M. Jean LECLANT, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

Vice-Présidents . . . . M. Jean-Philippe LAUER, Directeur honoraire de recherche au C.N. R.S.

M™ Paule POSENER-KRIEGER, Directeur d'études à l'E.P.H.E.

Secrétaire . . . . . M. Michel GITTON.

Trésorier ........ M<sup>™</sup> Claude ABELÈS, Conservateur au Cabinet d'égyptologie du Collège de France.

Correspondance administrative et bulletin:

Société française d'égyptologie, Cabinet d'égyptologie, Collège de France, place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05.

Correspondance financière:

Société française d'égyptologie : même adresse.

Compte bancaire:

Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, 75009 Paris. (Libeller les chèques à l'ordre de « Société française d'égyptologie »).

### REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur . . . . . . M. Georges POSENER, Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Collège de France.

Secrétariat de rédaction :

M. Olivier PERDU.

Correspondance scientifique :

Cabinet d'égyptologie, Collège de France, place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05. Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie du Champ-de-Mars — Toulouse — Dépôt Légal 2º trimestre 1981 — Le directeur de la publication : Jean Yoyotte